

MOBILITÉ EUROPÉENNE DES APPRENTIS

## Erasmus + : ça marche aussi pour l'alternance !

Visite d'Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, et de Clément Beaune, secrétaire d'État aux Affaires européennes, ce lundi au Centre de formation des apprentis du Cnam, à Saint-Denis. Objectif de ce déplacement: rappeler que le programme européen Erasmus + n'est pas seulement réservé aux étudiants des filières générales. Les apprentis peuvent, eux aussi, en bénéficier et partir à l'étranger pour consolider leur expérience en acquérant autonomie et confiance en soi.



Pour bien comprendre, rappelons d'abord le principe d'Erasmus +. Il s'agit d'un programme européen d'échange d'étudiants (et d'enseignants) entre les universités, les grandes écoles et les établissements d'enseignement à l'échelle du continent, y compris avec des pays non membres de l'Union européenne. Comme l'a souligné Elisabeth Borne lors de la table ronde consacrée à des retours d'expérience d'apprentis, «500 000 Français partent chaque année à l'étranger, mais seulement 7 000 sont issus de l'apprentissage». On est loin du compte. L'idée est donc que cela change, « pour que chaque jeune puisse profiter d'une pratique à l'étranger », ajoute la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. La volonté politique est là, le budget est là, et l'envie des alternants de découvrir de nouveaux horizons aussi ! Il faut

maintenant faire savoir au plus grand nombre d'entre eux qu'ils bénéficient des mêmes droits que les étudiants des universités.

### Plus compliqué à dire qu'à faire, mais...

Il est en effet plus simple pour un étudiant de rejoindre une faculté étrangère que pour un apprenti de trouver une entreprise à l'étranger. Le logement et les embûches liées à l'établissement du contrat d'embauche freinent le processus. Cependant, «tous les jeunes à partir de 18 ans peuvent partir à l'étranger quelle que soit la filière, car aucune d'elle n'est exclue du programme», a tenu à rappeler Clément Beaune au lendemain de la Journée de l'Europe. Le secrétaire d'État aux Affaires européennes a par ailleurs précisé que le choix du Cnam pour relancer Erasmus + version apprentissage, n'était pas dû au hasard. La réussite de l'établissement dans le domaine est reconnue, et la qualité des enseignements appréciée par le monde de l'entreprise. Mais ce n'est pas la seule raison. Le Cnam héberge dans ses locaux l'association [Euro App Mobility](#), créée en 2020 avec le soutien du ministère du Travail, et présidée par Jean Arthuis. L'ancien ministre de l'Économie de préciser: «L'ambition de d'EAM est de contribuer à la création d'un espace de l'apprentissage et de la formation professionnelle, comme il existe un espace européen de l'enseignement supérieur.» Autrement dit, cette nouvelle structure entend œuvrer pour lever les freins à la mobilité des apprentis en facilitant les interactions entre les acteurs concernés. Les portes s'ouvrent donc pour permettre une plus grande démocratisation de la mobilité.

### Visite aux étudiants et table ronde

Lors de l'ouverture de la table ronde, Olivier Faron, administrateur général du Cnam, a rappelé que «l'ambition du Conservatoire est d'accueillir 1 000 apprentis chaque année à partir de 2023, date à laquelle sera livré le second bâtiment de Saint-Denis», dont la première pierre a été posée le 27 avril dernier. Olivier Faron a par ailleurs souligné à quel point l'apprentissage était source à la fois d'inclusion sociale et de développement économique des territoires. Ce que plusieurs anciens alternants du CFA du Cnam ont confirmé en racontant précisément en quoi la mobilité dont ils ont bénéficié a contribué un peu plus à forger leur projet professionnel. «J'ai compris qu'il y avait d'autres façons de travailler ailleurs», a témoigné Charlotte, partie quelque temps en Espagne pour faire du marketing. «Mon expérience dans un laboratoire de métrologie à Lisbonne a été unique», a confié de son côté Yvan.

Avant la table ronde, les deux ministres, accompagnés de l'administrateur général du Cnam, ont rendu visite aux élèves d'une classe de première année d'ingénieur en systèmes électriques, télécoms et informatique. Ceux-là aussi sont largement tentés par une expérience hors de France. Ils savent désormais qu'ils en ont parfaitement le droit, et que leurs démarches seront à l'avenir grandement facilitées.

### A (re)vivre en vidéo



10 mai 2021

Saint-Denis (93): Landy

## Erasmus +

↳ Tout savoir sur le [programme Erasmus +](#)

↳ Pour faciliter sa [mobilité européenne en tant qu'apprenti](#)

## 1 jeune, 1 solution

Ce plan, lancé à l'été 2020 par le gouvernement, vise à offrir une solution à chaque jeune. Objectif: ne laisser personne sur le bord de la route.

 [S'informer](#)

## L'apprentissage au Cnam

CFA Ile-de-France École d'ingénieur du Cnam Et dans toute la France:

```
/**/ /*Text is hidden by default*/ #txt { height: 4em; position: relative; top:-15px; margin: 0 0 10px 0; text-align: left; display: table; padding: 0; } #txt h3 { line-height: 2.5em; padding: 0; margin: 0; } .hidden { display: none; } /*SVG transitions and centering*/ #carte { position: relative; display: block; width: auto; margin: auto; } g, polygon { transition:0.1s; transform-origin:center; } #nor{transform-origin:221px 149px;} #bre{transform-origin:89px 216px;} #pdl{transform-origin:180px 236px;} #occ{transform-origin:319px 508px;} #hdf{transform-origin:353px 87px;} #naq{transform-origin:239px 427px;} #pac{transform-origin:494px 483px;} #ara{transform-origin:431px 392px;} #bfc{transform-origin:449px 276px;} #gre{transform-origin:484px 173px;} #idf{transform-origin:334px 181px;} #cor{transform-origin:564px 573px;} #cvl{transform-origin:292px 253px;} /**/
```

**Normandie**

**Bretagne**

**Pays de la Loire**

**Occitanie**

**Hauts-de-France**

**Nouvelle-Aquitaine**

**Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Auvergne-Rhône-Alpes**

**Bourgogne-Franche-Comté**

**Grand Est**

**Île-de-France**

**Corse**

**Centre-Val de Loire**

```
/**/ /* Style for the first level menu bar */ .menu{ width:100%; margin:0; padding:0; } .menu > div{ list-style-type:none; line-height:2em; background-color:#EEEEEE; margin-bottom:10px; } label{ position:relative; display:block; padding:0 15px; line-height:3em; cursor:pointer; border-radius:2px; margin-bottom:0; } label:after{ content:""; position:absolute; display:block; top:50%; right:20px; width:0; height:0; border-top:4px solid #857761; border-bottom:0 solid #857761; border-left:4px solid transparent; border-right:4px solid transparent; transition:border-bottom .1s, border-top .1s .1s; } label:hover, input:checked ~ label{background:#CFC8C0;} input:checked ~ label{ border-radius:2px 2px 0 0; } input:checked ~ label:after{ border-top:0 solid #857761; border-bottom:4px solid #857761; transition:border-top .1s, border-bottom .1s .1s; } /*hide the inputs*/ #check01, #check02 {display:none} /*show the second levele menu of the selected voice*/ input:checked ~ ul.submenu{ max-height:300px; } /*style for the second level menu*/ ul.submenu{
```

```
background:#FFFFFF; max-height:0; overflow:hidden; list-style-type:none; margin:0; padding:0; transition:0.5s;
position:relative; min-width:100%; box-shadow: 0 0 0 2px #CFC8C0 inset; border-radius:0 0 2px 2px; } ul.submenu li a{
padding:0 15px; display:block; margin:2px; } ul.submenu li{ padding:0 !important; } ul.submenu li a:hover{
background:#EEEEEE; } /**/
```



DOM - TOM - COM

[Guadeloupe](#)

[Guyane](#)

[Martinique](#)

[Mayotte](#)

[La Réunion](#)

[Nouvelle-Calédonie](#)

[Polynésie française](#)



Centres à l'étranger

[Chine](#)

[Côte d'Ivoire](#)

[Liban](#)

[Maroc](#)